

10 questions sur ...

Les vagues de froid en France et leurs conséquences sur l'avifaune

1 - Qu'est ce qu'une vague de froid ?

C'est une période de froid intense qui s'étend sur une grande partie de la France et les pays voisins. Les températures négatives dans la journée, souvent de 10°C en dessous des normales saisonnières, empêchent le dégel des plans d'eau. Cette situation doit durer au moins 7 jours sinon il s'agit d'un coup de froid, qui ne nécessite pas la même vigilance.

2 - Comment réagissent les oiseaux ?

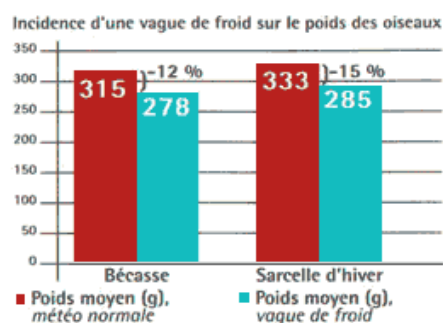
Différemment. Certains, comme les limicoles (bécasse, bécassine, vanneau), fuient les lieux avant qu'ils ne soient touchés par le froid et se concentrent sur des zones "refuge" (zones littorales) à la température plus clémente.

D'autres, comme la plupart des canards, restent sur place et se réfugient massivement sur les zones en eau non prises par les glaces, comme les grands lacs ou les rivières. Parmi eux, certains resteront sur leur zone habituelle d'hivernage alors que d'autres finiront par quitter les lieux vers l'inconnu, volant dans le sens du vent pour économiser leur énergie.

Sur les zones "refuge", les oiseaux migrateurs venus de pays situés au nord de la France (Angleterre, Europe Centrale et de l'Est) s'ajoutent aux oiseaux locaux, créant ainsi de fortes concentrations.

3 - Quelles sont les conséquences sur l'avifaune ?

Les effectifs des oiseaux d'eau sur les zones humides d'accueil peuvent augmenter de plus de 80 % par rapport à un hiver normal alors que les ressources alimentaires sont limitées. Les priorités deviennent la recherche de la nourriture et l'économie d'énergie (limitation des vols). Pour survivre, les oiseaux puisent dans leurs stocks de graisse. Les muscles (protéines) servent de carburant après 3 à 5 jours de disette totale pour la bécasse, 10 pour les canards. Ensuite, les chances de survie deviennent minces, avec des oiseaux mourant de faim et non de froid.



4 - L'impact des vagues de froid sur l'avifaune est-il le même en début ou en fin d'hiver ?

NON, car le stock de réserve énergétique des oiseaux (graisse et muscles) est plus important en début d'hiver qu'en fin d'hiver. Une vague de froid fin janvier - début février, alors que les oiseaux se préparent à repartir, va retarder leur migration pré-nuptiale, avec une incidence sur les succès de reproduction, alors que le même aléa climatique survenant en décembre laissera le temps aux oiseaux de reconstituer leurs réserves avant la migration pré-nuptiale.

5 - Les oiseaux sont-ils plus vulnérable et donc plus faciles à chasser en période de froid intense ?

OUI, la sous-alimentation et les distances d'envol face au danger raccourcies rendent les oiseaux très vulnérables. Les fortes concentrations facilitent les tirs et la chasse entraîne un dérangement supplémentaire, très coûteux en énergie. Les tableaux réalisés à la chasse de nuit peuvent être beaucoup plus importants qu'à l'habitude du fait des déplacements nocturnes massifs résultant de l'augmentation des flux migratoires liés au froid.

6 - Faut-il limiter les prélèvements cynégétiques dans un département non touché par des basses températures ?

OUI, car ces zones non touchées par le froid constituent des zones "refuge" pour de nombreux oiseaux. La France, carrefour des voies de migration, est une zone de repli terminale pour les populations du N. O de l'Europe. Ce rôle d'accueil est primordial pour le maintien des populations dans un état de conservation satisfaisant. La limitation des prélèvements s'impose dans les secteurs de repli et dans certains cas la suspension totale de la chasse est justifiée en raison d'une mortalité naturelle déjà élevée.

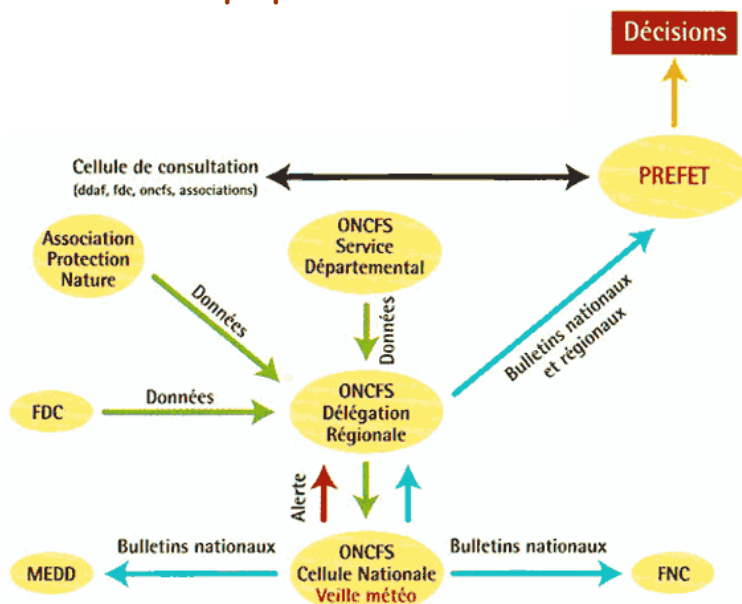
7 - Existe-t-il un dispositif d'alerte et de suivi pour la gestion des vagues de froid ?

OUI. Ce type de dispositif a été mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Une cellule nationale de veille météorologique exerce une vigilance sur la France et en Europe entre début décembre et fin février. Elle permet de déclencher une procédure d'alerte. Dans chaque région, des observations de terrain sur des sites de référence coordonnées par la Délégation régionale de l'ONCFS permettent :

- de recueillir des données sur les comportements et les effectifs des oiseaux (canards, bécasse, grives, ...)
- de dresser un bilan des cas de mortalité,
- d'établir un diagnostic de l'état physique des oiseaux par des pesées,
- d'analyser les conditions du milieu et les données climatiques.

Des bulletins d'information, régionaux et nationaux, sont édités tous les deux jours à destination des acteurs locaux (Préfets, DDAF, Fédérations départementales de chasseurs) mais aussi des instances nationales impliquées (Ministère de l'Écologie, Fédération nationale des chasseurs).

8 - Suspension de la chasse : qui prend les décisions ?



Il est important de rappeler que les mesures conservatoires liées à une vague de froid doivent s'appliquer également à des départements où le froid ne sévit pas directement, mais qui représentent des zones "refuge".

9 - Comment savoir si la chasse est suspendue ou non ?

Se renseigner auprès

- de la mairie de sa commune,
- du service départemental de l'ONCFS,
- de la fédération départementale des chasseurs.

10 - Combien de temps mettent les oiseaux pour retrouver un minimum de forme et être moins vulnérables ?

Après une vague de froid, les oiseaux sont très éprouvés physiquement. Leurs réserves énergétiques (graisse et muscles) dans lesquelles ils ont puisé doivent être reconstituées. Plus la durée de la vague de froid est importante et plus le temps de récupération est long. Dans le cas d'une vague de froid inférieure à 15 jours, la réouverture de la chasse après une suspension ne devrait pas s'effectuer avant 7 à 10 jours après la fin de l'aléa climatique.

Source : ONCFS - Décembre 2003